

He 20. Mrz. 64 -16

MC/vo

Berne, le 20 mars 1964.

Hors courrierExprès

Mon cher Tino,

Comme vous l'avez sans doute appris, Seydoux et le Délégué anglais auprès des Nations Unies ont demandé à Thalmann si, le cas échéant, la Suisse serait prête à fournir un médiateur à Chypre en la personne de M. Petitpierre et de M. Ruegger. Une réponse affirmative a été donnée. M. Petitpierre se mettrait éventuellement à disposition et M. Ruegger accepterait de le seconder. Il est peu probable que finalement une demande soit adressée par U Thant, étant donné l'opposition de Makarios. De notre côté, nous ne prenons aucune initiative et attendons la suite des événements. Nous ne recherchons pas une mission éminemment difficile. Si elle devait cependant échoir à la Suisse, nous ne pourrions guère nous dérober. Telle est aussi bien l'opinion du Conseil fédéral que celle de M. Petitpierre et de M. Ruegger.

Un point cependant nous laisse perplexe. Pourquoi, le Général de Gaulle, qui semble avoir un plan au sujet de Chypre, et qui peut-être voudrait y jouer un rôle, a-t-il songé à pousser en avant un médiateur suisse? Est-ce parce qu'il escompte avec un échec de ce médiateur et qu'alors il apparaîtrait lui-même comme un sauveteur? Et, dans ce cas, irait-il jusqu'à chercher à entraver la tâche du dit médiateur?

M. Petitpierre aimerait beaucoup avoir votre avis à ce sujet. Il se demande si, à Paris, on

Monsieur Agostino Soldati
Ambassadeur de Suisse en France
P a r i s



- 2 -

a des indications au sujet des idées que pourrait avoir
le Général.

Je vous serais reconnaissant de me dire ce
que vous en pensez.

Bien amicalement

Micheli